Gestion d'une audiothèque.

La fenêtre est divisée en deux parties

 une première partie « liste » qui affiche les albums de l'audiothèque et le nombre d'albums affichés

Durée: 2 séances

une seconde partie « nouvel album » destinée à l'ajout d'un nouvel album

Les informations d'un album sont le titre, l'interprète, le type d'interprète (soliste, groupe ou autre), le nombre de plages et éventuellement la mention « mini ». Cette mention peut être indiquée ou non, au choix de l'utilisateur, dans le formulaire de saisie si l'album a moins de 5 plages.

La liste des albums doit afficher pour chaque album toutes les informations sous la forme :

« titre – interprète – type – nb plages »

Cette liste, au départ vide, est complétée par l'utilisateur qui peut ajouter des albums, un à la fois. La partie *modale* "nouvel album" apparaît uniquement quand l'utilisateur décide d'ajouter un album et disparaît après validation ou annulation de la saisie.

Toutes les informations, sauf l'indication « mini », doivent être obligatoirement renseignées lors de l'ajout d'un album. Un message d'erreur est affiché dans le cas où les données obligatoires ne sont pas renseignées.

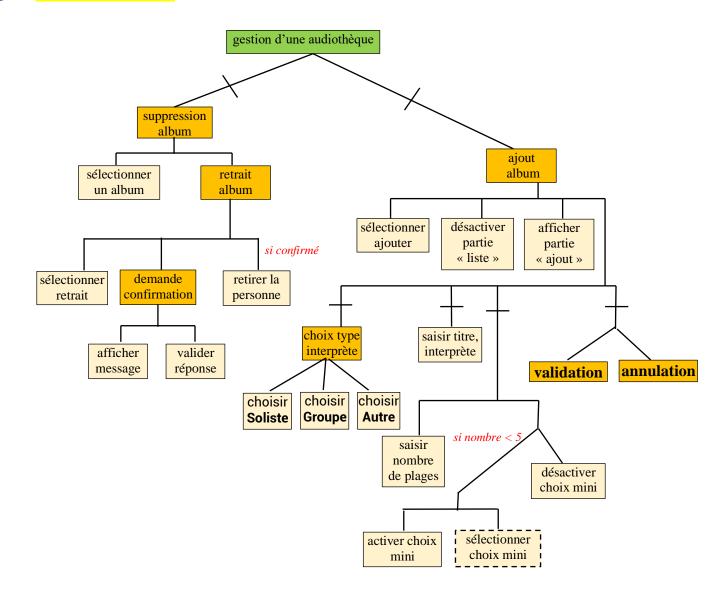
L'utilisateur peut sélectionner un album dans la liste et le retirer de la liste avec une demande de confirmation au préalable.

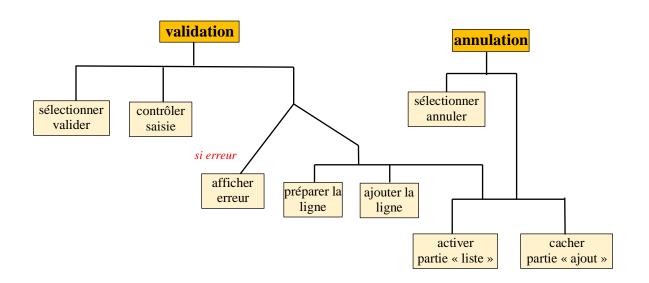
L'utilisateur ne souhaite pas de boutons « imagés ».

Travail à déposer sur Arche

Développer l'application HTMS/CSS-TypeScript en respectant la maquette écran et le modèle des tâches présentés ci-après.

1 le modèle des tâches





2 la maquette écran

Mode « consultation »

